

ASSEMBLEE GENERALE - PV

Date et horaires : 27/06/2020 de 10H à 12H

Lieu : Visioconférence

Membres présent.e.s ou représenté.e.s :

- Bardeau Eléa
- Bedel Gaëtan
- Bonnemort Audrey (pouvoir à Eléa Bardeau)
- Maire Emilie (pouvoir à Corentin Peyrard)
- Martin Clotilde (pouvoir à Aurore Niechajowicz)
- Miquel Marie-Pierre
- Niechajowicz Aurore
- Noury Marion
- Peyrard Corentin
- Rieu Jean-Luc (pouvoir à Gaëtan Bedel)
- Ruby Eric
- Tabariès Céline
- Ziri Léa

Démarrage de l'AG à 10h15

Point sur les adhésions pour cette AG : 22 adhérent.e.s en 2019, 13 présent.e.s ou représenté.e.s.

Le quorum (1/4 des adhérents) est atteint.

Désignation du secrétaire de séance : Gaëtan Bedel

1. Présentation du bilan des activités 2019 + vote

Présentation du bilan des activités de l'année 2019 par Corentin Peyrard et Aurore Niechajowicz. Aucune question de la part des adhérents sur le document. Ce dernier est validé à l'unanimité.

Vote pour : 13 / Vote contre : 0 / Abstention : 0

2. Présentation du bilan financier 2019 + vote

Présentation du bilan financier de l'année 2019 par Aurore Niechajowicz. L'association présente un excédent de 883,24€, il est proposé comme report à nouveau pour l'année 2020.

Aucune question de la part des adhérents sur le bilan financier. Ce dernier est validé à l'unanimité.

Vote pour : 13 / Vote contre : 0 / Abstention : 0

3. Perspectives de développement 2020 + vote

Présentation des perspectives de l'année 2020 par Corentin Peyrard et Aurore Niechajowicz.

Corentin Peyrard explique en préambule que ce document a été rédigé au début de l'année 2020, quelques semaines avant la crise sanitaire liée au COVID-19. Les 2 mois de confinement obligatoire ont porté un coup d'arrêt à toutes les activités culturelles et sociales. Les objectifs fixés dans ce document restent des horizons à atteindre mais la situation exceptionnelle pourra remettre en cause certains d'entre-deux.

Questions sur les perspectives :

Léa Ziri : est-il possible d'envisager de prendre des stagiaires des étudiants en licence/master en archéologie de la Besançon ?

Réponse Aurore Niechajowicz : Ce serait une bonne idée, or aujourd'hui la question qui se pose c'est où accueillir ces étudiants, de manière professionnelle, alors que nous ne possédons pas de locaux pour l'association. Nous avons déjà réfléchi à accueillir des services civiques notamment car les aides de l'Etat sont conséquentes, mais ce n'est pas possible pour l'instant. L'idée serait donc en 2020, de se rapprocher des étudiants pour qu'ils deviennent d'abord membre et bénévole de l'association. Chose possible grâce aux cours que je vais donner à l'Université à l'automne.

Léa Ziri : Possibilité d'utiliser les espaces de co-working du Crous (apparemment espace gratuit). Il faudrait savoir quelles sont les dates de stages des étudiants, et vérifier si nous avons accès à ce lieu.

Réponse Aurore Niechajowicz : Généralement, les stages se font en fin d'année. En effet, on pourra se renseigner sur ces diverses questions (notamment s'assurer que l'espace de co-working est gratuit). En principe, nous avons un peu de temps pour cela.

Céline Tabariès : Avons-nous la certitude que les animations anniversaire seront lancées en 2020 ?

Réponse Aurore Niechajowicz : Oui, ce sera bien le cas. Il reste essentiellement un travail de communication et d'organisation à faire.

Remarque Gaëtan Bedel : Attention aux conflits entre les dates des anniversaire et les ateliers pendant les vacances.

Complément Marion Noury : Notamment que nous n'avons pas d'autres personnes que Aurore pour animer les divers ateliers.

Réponse Aurore Niechajowicz : Cela nous conforte dans notre souhait de recruter de nouveaux bénévoles, idéalement issus de la sphère archéo, afin de les former plus rapidement à l'animation des ateliers et de pouvoir démultiplier notre offre sur le terrain. Pour le moment, nous conservons notre mode de fonctionnement habituel, à savoir le « premier arrivé, premier servi » en termes de date. Une fois le créneau bloqué par une activité, on ne projette aucune autre activité sur ce temps.

Après les échanges, le document est soumis à l'approbation. Ce dernier est validé à l'unanimité.

Vote pour : 13 / Vote contre : 0 / Abstention : 0

4. Budget prévisionnel 2020 + vote

Validation du tarif de la cotisation

Précision apportée sur ce point par Eléa Bardeau : les membres en capacité de vote lors de l'AG en année N, sont les adhérents à jour de leur cotisation en N-1. Par conséquent, la décision du montant de la cotisation porte sur l'année N.

Proposition de maintenir la cotisation à 20€ pour l'année 2020 validée à l'unanimité.

Vote pour : 13 / Vote contre : 0 / Abstention : 0

Remarques sur le budget prévisionnel :

Cette année, pour la première fois, l'association paiera des salaires pendant la période estivale, ce qui inclut des cotisations. Nous sommes accompagnés par une autre structure associative sur ces démarches afin de s'assurer que tout soit fait dans les règles.

Malgré les mois de confinement, les activités redémarrent et nous n'avons pas à souffrir d'un impact financier du COVID-19. Toutefois, le budget prévisionnel présenté ne sera probablement pas atteint en fin d'année.

Nous avons l'objectif de 35 adhésions. Il faut communiquer sur ce point pour atteindre cet objectif. La bonne surprise étant les dons. Depuis la mise en place du système de don en ligne sur notre site internet, nous enregistrons plusieurs dons. Merci à ces généreux.ses donateurs.trices.

Après les échanges, le budget prévisionnel 2020 est soumis à l'approbation. Ce dernier est validé à l'unanimité.

Vote pour : 13 / Vote contre : 0 / Abstention : 0

5. Election du Conseil d'Administration

Se sont présenté.e.s les candidat.e.s suivant.e.s :

- Bedel Gaëtan
- Miquel Marie-Pierre
- Niechajowicz Aurore
- Noury Marion
- Peyrard Corentin
- Ruby Eric
- Tabariès Céline

Avant de procéder au vote, les adhérents souhaitent échanger sur un point : la présence d'Aurore Niechajowicz dans les organes de gouvernance, et de devenir contractuelle de l'association dans les mois à venir. Il peut y avoir un conflit d'intérêt.

Légalement, nous nous sommes renseignés auprès de l'association AMUSO, qui nous accompagne sur la mise en place du salariat, pour voir si cela posait un problème, et au vu du temps de salariat prévu, cela ne constitue pas de problème légalement. Ils nous conseillaient de

vérifier que nos statuts n'allaient pas à l'encontre de cette possibilité, ce qui n'est pas le cas. Il faut distinguer la rémunération en tant que médiatrice en archéologie (ce qui est autorisé), et la rémunération en tant que membre du CA (ce qui n'est pas autorisé).

Moralement, nous savons que cela peut être problématique et peut poser des questions à nos adhérents et à nos partenaires. Nous en sommes conscients et nous pensons qu'il est pour le moment important de savoir le justifier, à savoir qu'Aurore Niechajowicz reste aujourd'hui la seule en capacité d'animer les ateliers de l'association. Toutefois, il est proposé aux adhérents que s'ils ne souhaitent pas qu'Aurore Niechajowicz fasse partie du CA, ils votent contre elle.

L'ensemble des candidat.e.s sont élu.e.s à l'unanimité.

Vote pour : 13 / Vote contre : 0 / Abstention : 0

6. Questions diverses

Remarque de Léa Ziri : Même si nous n'avons pas la compétence archéologique et que nous ne pouvons pas nous engager sur un planning à vision longue, ou encore malgré la distance (complément d'Eléa Bardeau), nous sommes prêt.e.s à donner des coups de main à notre niveau, avec nos compétences, avec nos moyens. N'hésitez pas à faire appel à nous.

Réponse Aurore Niechajowicz : Oui et merci aux adhérent.e.s pour leur engagement ! C'est notre souhait au sein du CA de nous améliorer sur la communication de nos besoins (et d'anticiper un peu), d'où notre souhait de mettre en place une newsletter pour informer les adhérent.e.s et que nous partagions le même niveau d'informations sur l'association.

Plus de questions.

Fin de l'AG à 12h02.

Liste des pièces à joindre à ce PV :

- *Feuille de présence des participants à l'AG*
- *PowerPoint de l'AG*
- *Rapport d'activité 2019*
- *Document sur les perspectives 2020*
- *Budget Prévisionnel 2020*